

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

Lille, le 8 octobre 2020

**Après avoir fortement reculé en avril en raison du confinement (- 31 %), l'activité économique dans les Hauts-de-France reprend progressivement en mai et juin (- 17 % puis - 8,1 % par rapport à la normale). À fin juin, le recours à l'activité partielle se réduit nettement mais reste présent. La consommation d'électricité se rétablit à son niveau d'avant-crise, hormis dans l'industrie où elle reste encore inférieure. La reprise de l'activité se poursuit en juillet et août de manière contrastée. Certains secteurs peinent à redémarrer, comme l'hébergement-restauration et les transports (respectivement - 19 % et - 20 % par rapport à la situation d'avant-crise). À l'inverse, le nombre d'entreprises créées et le montant des transactions bancaires dépassent les volumes de l'année précédente.**

Dans un contexte international marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19, la perte d'activité au 2e trimestre 2020 en France est évaluée à 19 % par rapport au niveau d'avant-crise. L'activité est au plus bas en avril avec une baisse de 31 % qui a touché l'ensemble des secteurs, et particulièrement la construction (- 68 %), l'hébergement-restauration (- 68 %) et la fabrication de matériels de transport (- 69 %). En mai, l'activité a pu redémarrer progressivement (- 18 %) avec un recul toujours important pour l'hébergement-restauration et la fabrication de matériels de transport. La reprise s'est poursuivie en juin avec une activité inférieure de 8,4 % par rapport à la normale. Les secteurs du transport, des services aux ménages, de l'hébergement-restauration et de la fabrication de matériels de transport restent à un niveau 20 à 30 % en deçà de l'activité d'avant-crise.

Dans les Hauts-de-France, sur l'ensemble du trimestre, l'emploi salarié recule globalement de 0,6 % (- 0,9 % en moyenne nationale), davantage dans le secteur public (- 1,2 % contre - 1,0 % en moyenne nationale) que dans le secteur privé (- 0,4 % contre - 0,6 % en moyenne nationale). Seul l'intérim repart à la hausse (+20 % contre +23 % au niveau national) sans pour autant retrouver son niveau d'avant-crise. En revanche, les difficultés persistent dans l'industrie (- 1,0 % contre - 0,9 % en moyenne nationale) et les services marchands (hors intérim), notamment dans l'hébergement et la restauration (- 4,4 % contre - 7,6 % au niveau national).

Même si le taux de chômage affiche une baisse en « trompe-l'œil » (- 1,0 % dans les Hauts-de-France et - 0,6 % au niveau national), la demande d'emploi est en forte augmentation (+19 % dans la région contre +25 % en France métropolitaine).

### Un 2e trimestre 2020 divisé en deux temps

Après une première période marquée par le confinement, le 2e trimestre 2020 se termine avec les signes d'une reprise d'activité encourageante. Tandis que les indicateurs trimestriels classiques montrent essentiellement l'impact de l'entrée en situation de crise sanitaire, des indicateurs complémentaires, disponibles au niveau infra-trimestriel, permettent de mettre en avant le redémarrage progressif de l'économie à la sortie du confinement.

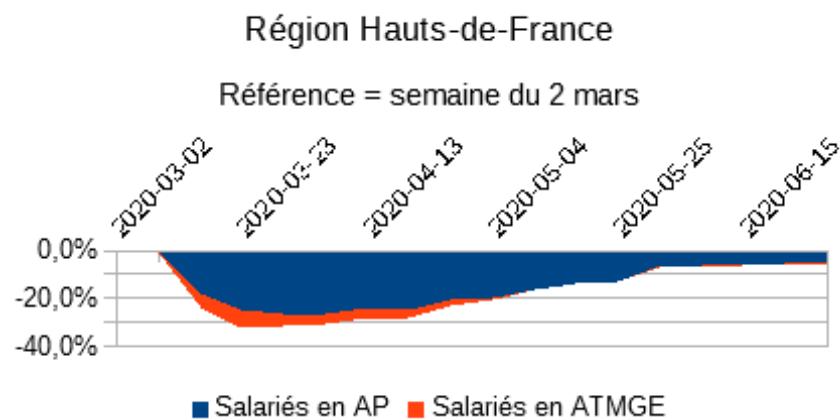
*L'activité partielle toujours présente à la fin du mois de juin*

Le dispositif d'activité partielle a joué un rôle d'amortisseur sur le niveau des emplois pendant le confinement. À ce dispositif, se sont également ajoutés les arrêts de travail dérogatoires pour garde d'enfants (jusqu'au 1er mai) et pour maladie. Au cours de la semaine du 30 mars, période au cours de laquelle la mobilisation de ces dispositifs a été maximale, 8,7 % des salariés des Hauts-de-France étaient en arrêt de travail et 26 % en activité partielle, un poids similaire au niveau national. Fin juin, la part des arrêts de travail est revenue au niveau de début mars (2,9 % pour la semaine du 23 juin) tandis que l'activité partielle concerne encore 5,2 % des salariés. Le nombre de salariés en travail effectif est ainsi réduit de 5 % par rapport à la situation antérieure à la crise (figure 1).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

**Figure 1 : Effets de l'activité partielle et des arrêts pour maladie et garde d'enfants sur le nombre de salariés en situation de travail effectif**



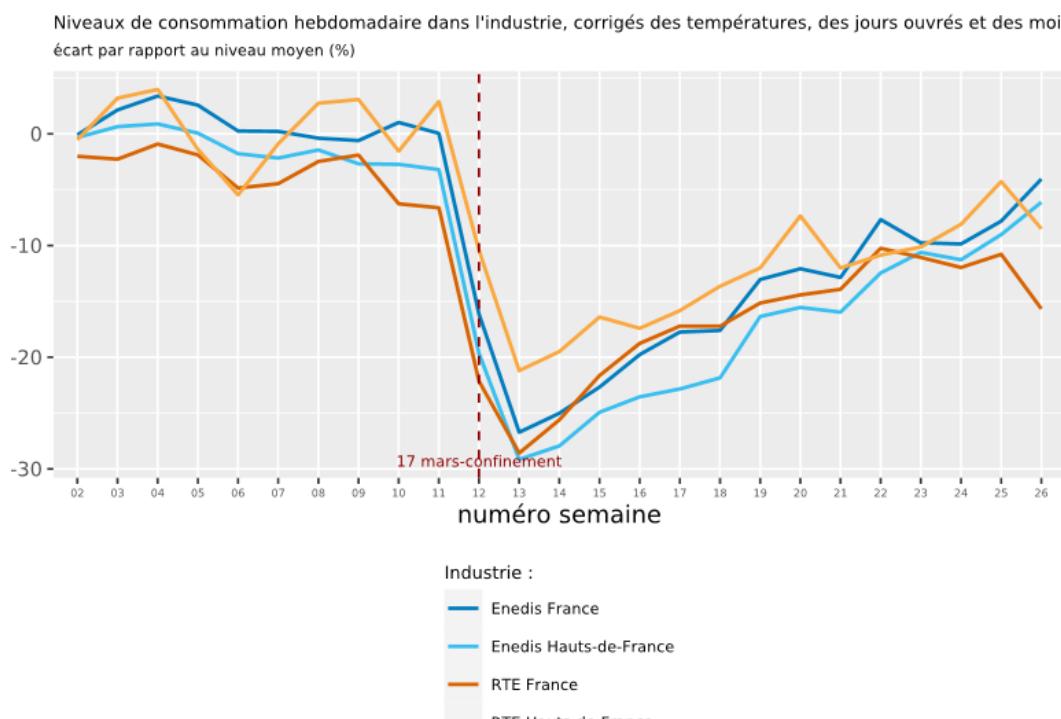
Note de lecture : Au cours de la semaine du 30 mars, le nombre de salariés en « situation de travail effectif » (ni en activité partielle, ni en arrêt de travail maladie ou garde d'enfant) est réduit de 26 % par la mobilisation de l'activité partielle et de 5,6 % par celle des arrêts de travail (maladie et garde d'enfants) en comparaison avec la semaine du 2 mars.

Source : Insee, DSN

#### *Une consommation d'électricité qui repart difficilement dans l'industrie*

Avec le confinement, la consommation d'électricité a fortement chuté, notamment du côté des entreprises, celle des ménages ayant augmenté de 4,3 % au cours du premier mois de confinement. Depuis la fin du mois d'avril, la consommation globale d'électricité reprend et retrouve son niveau d'avant-crise à la fin du mois de juin (- 1,3 % au cours de la semaine du 23 juin par rapport au niveau moyen de consommation). Dans le secteur industriel, la consommation d'électricité a augmenté progressivement dès le mois d'avril (figure 2) mais la situation à fin juin reste encore inférieure à son niveau moyen d'avant-crise. La consommation des entreprises directement raccordées au Réseau de transport d'électricité (RTE), pour la plupart de « gros industriels », est inférieure de 8 % à la consommation au cours d'une période normale (- 15 % au niveau national). La consommation industrielle sur le réseau Enedis est, quant à elle, réduite de 6 % (- 4 % au niveau national).

**Figure 2 : Evolution de la consommation d'électricité dans l'industrie entre début janvier et fin juin en Hauts-de-France et en France**



Source : données Enedis, RTE, calculs Insee

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr

## La reprise de l'activité économique se poursuit au cours de l'été

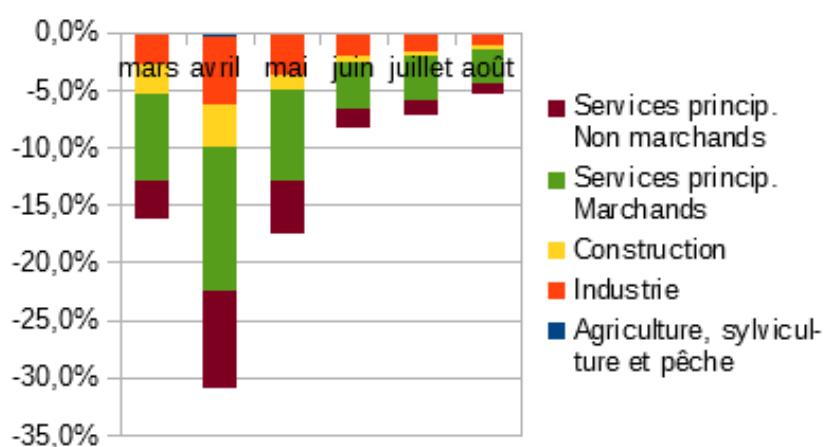
Après une chute brutale de l'activité en avril, la baisse s'est fortement réduite en mai et juin, en Hauts-de-France comme au niveau national (figure 3). L'activité continue à s'améliorer en juillet et août, sans pour autant revenir à son niveau d'activité normale (- 7,0 % en juillet et - 5,2 % en août).

À fin août, certains secteurs affichent encore un niveau d'activité nettement inférieur à la normale. Trois secteurs marchands en particulier, légèrement moins représentés en Hauts-de-France (9,5 % de la valeur ajoutée régionale contre 10,6 % au niveau national), souffrent de la mise en place des règles de distanciation : le transport (- 20 % de baisse d'activité en août), l'hébergement-restauration (- 19 %) et les services aux ménages (- 16 %). Concernant le secteur des transports, une partie de la population s'est en effet reportée sur des moyens autres que les transports en commun pour se déplacer ou a télétravaillé pour limiter la circulation du virus. Concernant l'activité d'hébergement-restauration, le tourisme a progressivement repris, mais sans retrouver les niveaux attendus en vacances scolaires. Enfin, pour les services aux ménages, la nécessité de limiter les contacts a réduit les services utilisés. Hors ces activités, dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport, dont la représentation en région est semblable à celle au niveau national, est en deçà de 19 % de l'activité normale au mois d'août.

Au niveau national, l'activité économique diminuerait de 6 % au troisième trimestre 2020 et resterait inférieure de 5 % à son niveau d'avant-crise à la fin de l'année.

## Figure 3 : Evolution de l'activité économique dans les Hauts-de-France par rapport à une situation normale

Contributions sectorielles à l'impact économique



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, l'activité économique recule de 5,2 % en août 2020. Les contributions à cette baisse des différents secteurs d'activité sont les suivantes : - 3,0 points pour les services marchands, - 1,0 point pour l'industrie, - 0,9 point pour les services non marchands, - 0,3 point pour la construction et - 0,1 point pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

## Des créations d'entreprises en plein essor de juin à août

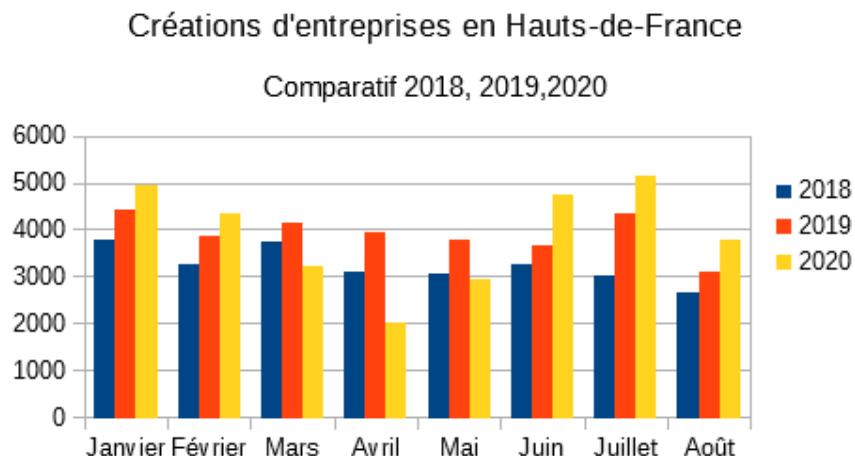
En France, le rebond des créations d'entreprises (tous types confondus) observé au mois de mai s'est poursuivi jusqu'en août, mais sur un rythme plus modéré. Le nombre d'entreprises créées a ainsi progressé de 0,4 % en août (après 9,1 % en juillet). En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées entre juin et août est en hausse par rapport aux mêmes mois de l'année 2019 (+19 %). Le secteur du transport et de l'entreposage est celui qui contribue le plus à la hausse globale (contribution de +6,5 points).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

Dans les Hauts-de-France, les créations d'entreprises entre juin et août ont augmenté de 22 %, soit 3 points au-dessus de la moyenne nationale. Le mois de juin a été particulièrement dynamique dans la région avec +28 % d'entreprises créées en plus par rapport à juin 2019 (contre +20 % au niveau national) (figure 4). Les mois de juillet et août comptent également plus d'entreprises créées qu'en 2019 avec une évolution annuelle semblable à celle observée en moyenne en France.

**Figure 4 : Évolutions comparatives des créations d'entreprises en Hauts-de-France**



Source : Insee, REE Sirene (séries de données brutes)

Au sein de la région, la hausse des créations d'entreprises est la plus importante dans la Somme (+31 % entre juin et août 2020 par rapport aux mêmes mois de 2019) (figure 5). Ce département est celui qui avait été le plus touché par la baisse des créations entre mars et mai. Le rattrapage observé depuis juin fait que sur un an la hausse est relativement faible (+1,5 %). Dans l'Aisne, le nombre d'entreprises créées sur les trois derniers mois est plus modeste (+14 % par rapport à l'année précédente). La hausse régionale sur une année est portée par les départements du Pas-de-Calais et du Nord (respectivement +12 % et +9,6 %).

**Figure 5 : Évolutions des créations d'entreprises**

	Cumul juin à août 2020	Cumul juin à août 2019	Evolution juin-août 2020 / juin-août 2019	Cumul septembre 2019 à août 2020	Cumul septembre 2018 à août 2019	Evolution sur un an
Aisne	836	736	13,6%	3042	2961	2,7%
Nord	7163	5884	21,7%	25355	23134	9,6%
Oise	1868	1554	20,2%	6621	6462	2,5%
Pas-de-Calais	2650	2152	23,1%	9497	8484	11,9%
Somme	1228	935	31,3%	4057	3997	1,5%
<b>Hauts-de-France</b>	<b>13745</b>	<b>11261</b>	<b>22,1%</b>	<b>48572</b>	<b>45038</b>	<b>7,8%</b>
France	217440	182730	19,0%	795126	767624	3,6%

Source : Insee, REE Sirene (séries de données brutes)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50



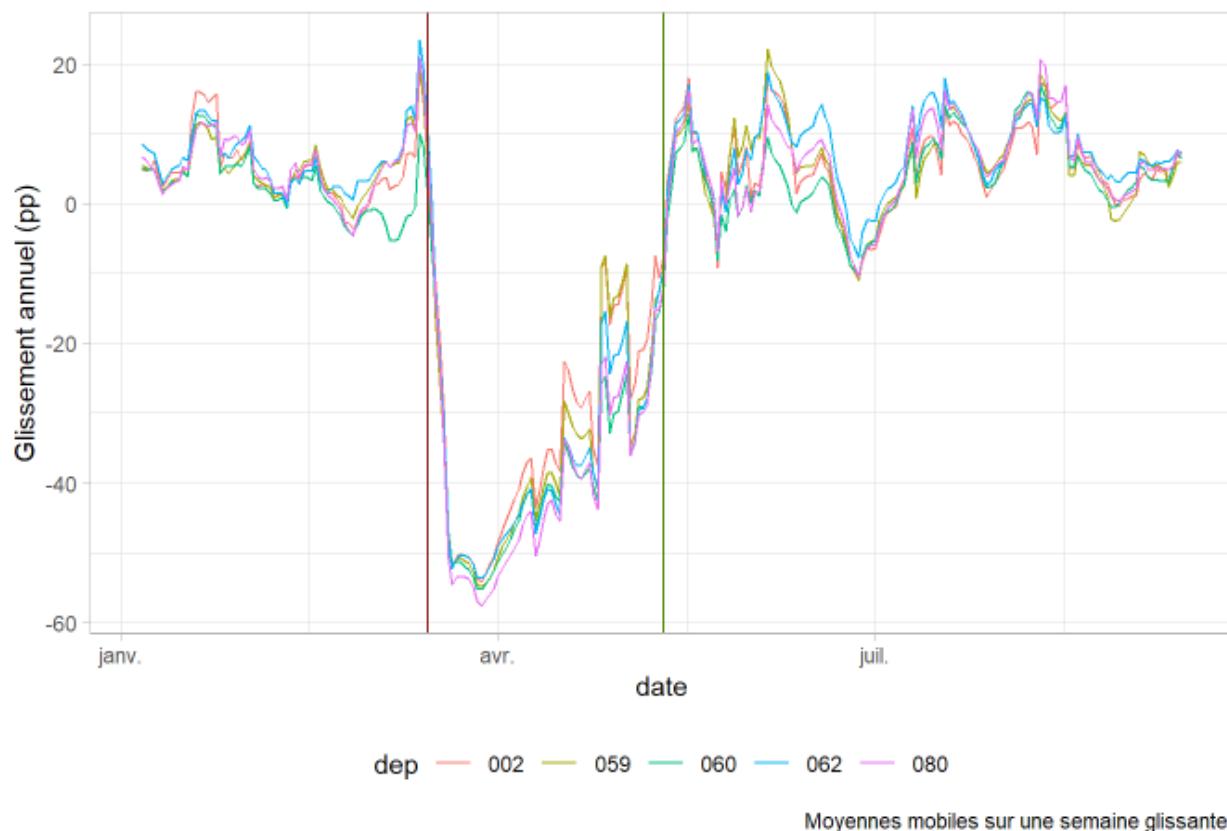
communication-hdf@insee.fr

## Des transactions par carte bancaire au rythme du début d'année 2020

Au cours du confinement, la chute des transactions par carte bancaire dans les Hauts-de-France était de moindre ampleur qu'au niveau national (- 40 % contre - 46 %). À la sortie du confinement, les transactions ont été plus importantes qu'à la même période de 2019 (figure 6). Jusqu'à mi-juin, cette reprise des transactions était plus dynamique qu'au niveau national (+9,9 points pour les Hauts-de-France contre +7,2 points en France métropolitaine). À partir du 22 juin, l'évolution des transactions par carte bancaire dans la région est similaire à celle de l'ensemble de la France métropolitaine. Au cours du mois d'août, la hausse en Hauts-de-France est inférieure à celle observée en moyenne au niveau national : pour la semaine du 24 août, les transactions en Hauts-de-France augmentent de 1,2 point par rapport à la semaine du 26 août 2019 contre 4,9 points en France métropolitaine.

### Figure 6 : Transactions par carte bancaire entre janvier et août 2020

Glissement annuel de montants quotidiens de transaction par carte bancaire en 2020 en comparaison de ceux du jour comparable en 2019



Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee

Au niveau départemental, le Pas-de-Calais connaît une hausse plus marquée en sortie de confinement. Entre juin et août, les transactions par carte bancaire dans ce département ont plus augmenté que dans le reste de la région (+8,5 % contre +6,2 % sur l'ensemble de la région). À l'inverse, l'Oise et l'Aisne ont de moindres évolutions de transactions entre juin et août (respectivement +4,4 % et +4,9 %).

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr

## Définitions, sources et méthodes

**La déclaration sociale nominative** (DSN) remplace et simplifie la majorité des déclarations sociales imposées aux entreprises en automatisant leur transmission à partir des données de paie. La DSN regroupe des informations sur les établissements et les salariés. Elle est renseignée chaque mois par les entreprises et contient des informations relatives aux salariés de droit privé, notamment sur l'activité partielle et les arrêts de travail.

**Les données sur la consommation d'électricité** sont issues de deux sources. RTE (Réseau de transport d'électricité) est le gestionnaire du réseau de transport français. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Les données utilisées couvrent la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2020. Les données RTE fournies dans ce document recouvrent celles des entreprises directement raccordées au réseau de transport soit 15 % de la consommation de la France métropolitaine. Les entreprises sont classées selon trois secteurs « Grande Industrie », « Tertiaire », « Autre ». Enedis est le principal distributeur d'électricité (80 % de la consommation de France métropolitaine). Les données utilisées couvrent également la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2020. Elles correspondent au profilage dynamique de la consommation de l'intégralité des clients du réseau d'Enedis selon le type d'utilisateur et la puissance souscrite « usage résidentiel », « hors résidentiel à faible puissance souscrite » et « hors résidentiel à forte puissance souscrite ».

**Les secteurs économiques** ont été classés selon l'intensité de la baisse d'activité estimée au niveau national. Cette classification s'est appuyée sur les éléments fournis par l'analyse de cette baisse avec l'approche du PIB et la connaissance des fermetures réglementaires. L'hypothèse a été prise de considérer que la baisse d'activité a été uniforme sur le territoire national, les différences de productions régionales sont donc issues de la répartition sectorielle des activités. L'étude a été réalisée sur les établissements et non les entreprises. On considère donc ici le secteur de chaque établissement (APET) et non celui de l'entreprise (APEN).

**La contribution d'un secteur** à l'évolution d'ensemble est l'évolution observée dans ce secteur, pondérée par le poids relatif du secteur dans l'ensemble à la période précédente.

**La série des créations d'entreprises** est constituée à partir des informations du Répertoire des entreprises et des établissements (REE), issu de Sirene. La notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Ce concept de création se fonde sur la mise en place de nouveaux moyens de production.

**Les données agrégées sur les transactions bancaires** proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions antonymies et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p.21).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr